

PARTICULIERS Taux en vigueur (Susceptibles d'évolution)

Rémunération de l'épargne au 01/04/2025 Taux nominaux annuels (brut)

Livret A	2,40 % ⁽²⁾	Taux garantis à l'ouverture sur toute la durée du placement	
Livret de Développement Durable et Solidaire	2,40 % ⁽²⁾		
CODEBIS	0,50 % ⁽¹⁾	Carré Mauve (PEL)	1,75 % ⁽³⁾
Livret Epargne Populaire	3,50 % ⁽²⁾	Carré Bleu 4 ans (taux annuel actuariel brut)	2,45 % ⁽³⁾
Compte Sur Livret	0,50 % ⁽¹⁾	Carré Vert 4 ans (taux annuel actuariel brut)	1,95 % ⁽³⁾
Livret Engagé Sociétaire	1,60 % ⁽¹⁾		
Livret Tiwi	2,40 % ⁽¹⁾		
Livret Jeune Mozaïc	3,40 % ⁽²⁾		
Compte Epargne Logement	1,50 % ⁽³⁾		

(1) Taux brut, intérêts soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux selon la réglementation en vigueur.

(2) Intérêts exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux.

(3) Intérêts soumis aux prélèvements sociaux de 17,20 % et au prélèvement fiscal de 12,80 % (Fiscalité applicable au 01/04/2025 pour les particuliers fiscalement domiciliés en France). Le versement de la prime d'Etat est subordonné à la réalisation d'un prêt Epargne Logement selon la réglementation en vigueur pour les PEL et CEL ouverts avant le 1^{er} Janvier 2018.

Intérêts débiteurs au 01/04/2025

Les intérêts débiteurs sont prélevés lorsque le Crédit Agricole doit avancer le montant nécessaire à la couverture du débit. Tout compte débiteur sans autorisation préalable et expresse du Crédit Agricole et tout dépassement du montant de l'ouverture de crédit et du découvert préalablement accordés donne lieu à la perception d'intérêts débiteurs à un taux effectif global qui ne peut être supérieur au taux effectif moyen visé par l'article L 312-3 du Code de la consommation, dit « taux d'usure », augmenté d'un tiers, soit au

01/04/2025 : 23,24 %.

Le taux d'usure est déterminé par la Banque de France et révisé trimestriellement à la hausse comme à la baisse.

Le taux de base des intérêts débiteurs est indiqué sur votre relevé de compte.

Au **01/04/2025 : 22,94 %.**

Seuil de l'usure pour les prêts aux particuliers ⁽¹⁾ au 01/04/2025

Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament ⁽²⁾

. < ou = à 3 000 €	23,24 %
. > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	15,67 %
. > à 6 000 €	8,63 %

(1) Contrat de crédit consentis à des consommateurs n'entrant pas dans le champ d'application du 1^{er} de l'article L. 313-1 du code de la consommation ou ne constituant pas une opération de crédit d'un montant supérieur à 75 000 euros destinée à financer, pour les immeubles à usage d'habitation ou à usage professionnel et d'habitation, les dépenses relatives à leur réparation, leur amélioration ou leur entretien.

(2) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en compte est celui du crédit effectivement utilisé.

Valeur du Certificat Coopératif d'Associés Prix indicatif de référence en vigueur jusqu'à la prochaine date de mise à jour du prix

C.C.A. 249,98 €

Conformément à l'article 10.3 du règlement de marché des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.), les porteurs sont informés que la Caisse Locale de Développement Partagé (CLDP) s'est portée contrepartie d'ordres de vente à hauteur de 75 % de son engagement.

Il est rappelé que cet engagement de liquidité a été mis en place dans la limite de 620 000 titres soit 20 % du nombre de C.C.A. émis par la Caisse régionale (hors C.C.A. détenus par SACAM MUTUALISATION), à un prix égal à 90 % du prix indicatif de référence.

Plus de détails sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est/particulier/informations/informations-financieres/ccca.html>

PROFESSIONNELS Taux en vigueur au 01/04/2025

(Susceptibles d'évolution)

Index TRCAM NE = 2,99 %

(TRCAM Nord Est Artisans - TRCAM Nord Est Commerçants/Associations
- TRCAM Nord Est Professions Libérales - TRCAM Nord Est Agri-Viti)

Modalités de calcul de l'index

Depuis le 1^{er} avril 2021, la formule contractuelle de l'index TRCAM NE est la suivante :

$TRCAM\ NE = [E3M^* + (E3M - (\text{swap taux fixe 3 mois contre } \text{€STR} + 0,085\ \%))^*] + 0,40\ \%$

Valeur de « E3M »* = 2,56 %

Valeur du « swap taux fixe 3 mois contre €STR»** = 2,45 %

* « E3M » = EURIBOR (taux interbancaire de la zone euro) 3 mois moyenné sur le trimestre civil précédent soit la moyenne arithmétique des EURIBOR à 3 Mois d'un trimestre donné, publié par la Fédération Bancaire de l'Union Européenne. Ce taux moyen ne peut être inférieur à 1 %.

** « swap taux fixe 3 mois contre €STR » est une transaction d'échange de taux d'intérêt qui correspond au coût de la liquidité des refinancements à 3 mois (données Banque de France). La valeur (E3M – (swap taux fixe 3 mois contre €STR + 0,085 %)) ne peut être négative.

Index TRCAM national = 5,57 %

DEP (Déduction pour Epargne de Précaution) = 2,25 %

(Réservée aux agriculteurs-viticulteurs)



NORD EST

